

DECRET N° 2022/242 DU 20 JUIN 2022
portant nomination du Secrétaire Général du Conseil Régional du Sud-Ouest.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **MUKETE Joseph NEBALE**, Inspecteur des Régies Financières (Impôts), **Matricule 586 228-G**, précédemment Délégué Régional de la Décentralisation et du Développement Local du Sud-Ouest, est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Secrétaire Général du Conseil Régional du Sud-Ouest, poste vacant.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 20 JUIN 2022

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

